

AVIS PUBLIC



PROCÉDURE D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN DES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT

PÉRIODE D'INFORMATION PUBLIQUE

Projet d'optimisation et d'ajout d'un procédé thermique de traitement de sols et d'autres matières contaminées sur le territoire de la municipalité de Saint-Ambroise par RSI Environnement

RSI Environnement exploite actuellement une usine de traitement thermique de sols et matières contaminées à Saint-Ambroise au Saguenay-Lac-Saint-Jean. RSI souhaite élargir la variété des sols et des matières contaminées traités sur son site et ajouter une nouvelle unité thermique de plus petit gabarit à ses installations existantes. La nouvelle unité permettrait également de valoriser l'énergie à d'autres fins industrielles. Le projet, qui serait aménagé à l'intérieur de l'emprise actuelle du site, ne nécessite pas d'augmenter la quantité maximum de traitement qui est déjà autorisée, soit de 100 000 tonnes métriques par année.

Cet avis est publié pour informer le public que l'étude d'impact du projet a été jugée recevable par le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et que la période d'information publique relativement à ce projet débute le 27 septembre 2023.

Toute personne, tout groupe ou toute municipalité peut, durant cette période, demander par écrit au ministre la tenue d'une consultation publique ou d'une médiation relativement à ce projet. Cette demande doit lui être faite au plus tard le 27 octobre 2023.

SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION DU BAPE

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement tiendra une séance publique d'information :

Le 18 octobre à compter de 19 h 30
Complexe Socio-Culturel de Saint-Ambroise
 156, rue Gaudreault
 Saint-Ambroise (Québec) G7P 2J9

L'étude d'impact du projet, incluant un résumé, de même que les autres documents concernant le projet sont accessibles pour consultation dans le registre public des projets assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'adresse Internet suivante : www.ree.environnement.gouv.qc.ca.

L'avis de projet, la directive du ministre relative à la réalisation de l'étude d'impact de même que l'étude d'impact et son résumé sont également disponibles pour consultation à l'endroit suivant :

Hôtel de ville de Saint-Ambroise
 330, rue Gagnon
 Saint-Ambroise (Québec) G7P 2P9
 Tél. : 418-672-4765

Heures d'ouverture :

Lundi : 7 h 30 à 12 h et 13 h 00 à 16 h 30
 Mardi au Jeudi : 7 h 30 à 12 h et 13 h 00 à 16 h 00
 Vendredi : 7 h 30 à 12 h
 Samedi : Fermé
 Dimanche : Fermé

La documentation est aussi disponible au centre de documentation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) :

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
 140 Grande-Allée Est, bureau 650
 Québec (Québec) G1R 5N6

Heures d'ouverture :

Lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h 00
 13 h 00 à 16 h 30

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus aux numéros 418 643-7447 ou sans frais 1 800 463-4732 et sur le site du BAPE au www.bape.gouv.qc.ca.

23 septembre 2023

Cet avis est publié par RSI Environnement conformément à l'article 11 du Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets (RLRQ, chapitre Q 2, r. 23.1).